

SHEVA

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 09/02/2021



Lieu : SHEVA, Maisons-Alfort (par visioconférence)

Date : le 09/02/2021

Présents :

Anne BOISSON – présidente
Catherine BOISSON-VIDAL
Bérengère BOUDEAU – vice-secrétaire
Cédric BRIAND – dir. technique
Bénédicte DAIX – trésorière
Isabelle DURAND-ZALESKI
Marie-Gaëlle FROELIGER

Rachel MOORE
Ivan MOSZER – vice-président
Aurélié PHILIP – vice-trésorière
Caroline SALLES
Laurence TAULOU MIROIR –
secrétaire

Absents excusés :

Claire DELAUNAY (SECEVA)*
Alexis JOCH
Catherine LAROCHE
Jean-François LASSALLE

Anaëlle LELAN (SECEVA)*
Alma MARTEAU (SECEVA)*
Jean-Pierre OZANNE

** La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

Ordre du jour

1. Tour de table des référents
2. Comptabilité
3. Situation sanitaire
4. Tarifs 2021–2022
5. Fête de fin d'année
6. Réinscriptions et nouvelles inscriptions
7. Projet SHEVA
8. Questions diverses

1. Tour de table des référents

Référent Animations et soirées (Marie-Gaëlle). RAS

Référent Communication (Marie-Gaëlle). Un travail important de mise à jour du site internet a été fait en fin d'année sur les profils des cavaliers et des enseignants. Il reste uniquement le profil de Bingo à mettre à jour.

Référents Communication avec les institutions (Anne et Ivan). Un e-mail a été reçu récemment pour un problème à l'entrée « voiture » de l'ENVA, suite au scandale d'une maman qui a forcé l'entrée en passant derrière une voiture. Elle a été stoppée et contrainte de se rendre à la loge, où elle aurait eu un comportement insultant et raciste. Anne a donc demandé son contact pour traiter l'affaire directement avec elle. Les conditions d'entrée sur le site seront rappelées aux adhérents.

Le directeur de l'école vétérinaire, Mr Degueurce, mal informé, s'est plaint à Anne que les étudiants ne pouvaient plus libérer les chevaux de TP dans le manège. Anne lui a rappelé le protocole de la FFE mis en place à la SHEVA et permettant d'accueillir des cavaliers pour sortir nos chevaux. Les étudiants ont confirmé depuis que la communication avec les enseignants de la SHEVA leur permettait de sortir régulièrement les chevaux de TP.

Référent Relations avec adhérents (Isabelle). Neuf dossiers à traiter, très simples, sauf un qui nécessite une discussion :

- une personne ne pouvant plus monter demande que son beau-fils la remplace. Ils sont adhérents depuis 3 ans. Au vu du contexte actuel, il paraît peu envisageable que nous arrivions à lui proposer des bons de récupération comme il est d'usage, d'autant que son incapacité à monter à cheval ne résulte pas d'une chute au sein de la SHEVA.

Référent Poney-club et relations avec les écoles de Maisons-Alfort (Rachel). Une action est en cours avec Selma pour procéder à une commande de chaussettes SHEVA. Un devis a été demandé mais s'avère trop élevé, donc d'autres devis sont en attente. La question se pose de faire une revente avec bénéfice ou pas ? Une petite marge de sécurité sera calculée pour ne pas perdre d'argent.

Les photos des poneys dans les stabulations ont été mises à jour récemment.

Référent Kavalog (Ivan). Les bugs étant signalés au fur et à mesure, Ivan aimerait faire un courrier récapitulatif des principaux problèmes rencontrés ces dernières années pour que l'éditeur de Kavalog en prenne conscience. Une réflexion est à mener pour trouver d'autres solutions possibles. Il y a aujourd'hui davantage de concurrents, mais ils sont plus récents et possèdent peut-être moins de fonctionnalités que Kavalog, qui reste leader dans son domaine. Pour pousser cette piste, il faut y consacrer du temps, et le faire idéalement dans les mois qui viennent. Ainsi, si une décision de changement était à prendre, cela cadrerait avec le planning de notre relocalisation.

Référent Tarifs (Aurélie). Cf. point 4.

Réfèrent Licences (Catherine BV). Deux points sont à soulever :

1) Il y a eu beaucoup de demandes de numéros de licence pour récupérer les attestations FFE, mais cela s'est bien passé dans l'ensemble.

2) Une ancienne cavalière de la SECEVA souhaite savoir si elle peut prendre une licence via la SHEVA sans y monter. La question se pose alors de savoir si la cavalière sera couverte en cas de chute hors de la SHEVA ? La licence couvre bien le cavalier en cas d'accident, indépendamment du lieu où celui-ci a lieu.

Réfèrent Travaux et entretien (Catherine L). RAS

Réfèrent Retraite des poneys et des chevaux (Caroline). Seul Pop-Corn est concerné par un départ à la retraite cette année : une ancienne cavalière, Capucine, s'est d'ores et déjà engagée à le récupérer. Elle est maintenant en Bretagne.

007 est le cheval le plus âgé mais se porte bien et a toujours le moral, il restera donc encore une année à la SHEVA.

Réfèrent Cavalerie (Cédric). Les nouveaux chevaux se comportent bien et progressent correctement. Nous avons observé des soucis de toux il y a quelques semaines mais cela va mieux.

Réfèrent Equipe technique (Cédric). Michel a eu des problèmes de santé et sera arrêté durant quelques temps. L'organisation de son remplacement sera fixée dans les prochains jours.

2. Comptabilité

Les dépenses ont diminué de 15 000 € par mois : l'alimentation des chevaux a beaucoup baissé (il y avait eu une explosion de consommation l'année passée donc nous retrouvons un niveau plus « normal »). Une baisse des frais de salaires découle du chômage partiel et des exonérations de charges touchées (environ 4 000 € par mois). Les postes d'animation et de transport ont également considérablement baissé puisque ces activités ne se font plus depuis la crise sanitaire.

Il est en revanche possible que nous ayons à régler prochainement une régularisation des charges MSA, ce qui augmenterait nos futures dépenses.

Les recettes ont augmenté de 1 % par rapport à l'année passée au 31 janvier, et ce pour plusieurs raisons : des demi-pensions ont été proposées durant le confinement de novembre, Luzi et Génial sont aussi en demi-pension pour l'année complète. Nous avons obtenu des aides du Fonds de Solidarité pour les mois d'octobre et novembre. Le chiffre d'affaires de l'an dernier au 31/01/2020 était de 613 552 €, il est cette année de 619 135 € au 31/01/2021.

3. Situation sanitaire

La question se pose de proposer des compensations aux adhérents. Ces derniers ont eu des possibilités de monter grâce aux efforts d'organisation de toute l'équipe, soit en reprise libre durant les horaires de confinement et de couvre-feu, soit dans des reprises normales ajoutées au planning. Mais cette situation n'a pas profité de manière équivalente à tous les adhérents, et ces solutions forcément imparfaites pour une partie des personnes justifieraient de faire un geste en faveur de nos cavaliers.

Plusieurs hypothèses sont envisagées, comme laisser les reprises d'obstacle accessibles à la récupération, ou encore ne pas appliquer de surcoût pour les reprises obstacle des vacances scolaires.

Réfléchir à un geste en faveur des cavaliers ne doit pas entraîner de surcharge de travail pour les enseignants qui ont déjà des plages horaires très importantes. Peut-être pourrions-nous faire venir des intervenants extérieurs pour des stages thématiques, sans solliciter davantage nos enseignants.

Pour les reprises libres, une idée serait de proposer des fiches pédagogiques pour les cavaliers. Jessica a affiché des petits posters dans le manège et dans la carrière pour guider les cavaliers. Les enseignants peuvent donner des consignes et mettre en place quelques dispositifs au début de la séance. Nous devons discuter de cela avec l'ensemble des enseignants pour éviter des divergences de fonctionnement entre eux.

Durant les vacances de février, des stages « Covid », en compensation des reprises non remplacées pendant le confinement pour les cavaliers de petit niveau, ont été mis en place.

Une autre piste consisterait à appliquer une réduction pour les renouvellements de forfaits durant une courte période au début des inscriptions.

Aucune décision ferme n'est prise en séance et la réflexion doit se poursuivre sur les options possibles.

4. Tarifs 2021-2022

Une réduction éventuelle du montant des forfaits renouvelés, en compensation des difficultés de fonctionnement dues à la crise sanitaire, ne pourrait s'envisager qu'après s'être assuré de l'équilibre financier de la SHEVA. D'autant que, dans le contexte de notre relocalisation, nous devons garantir les moyens financiers permettant au club de se réimplanter dans des conditions optimales.

Les forfaits n'ayant pas été augmentés l'année passée, une augmentation est à prévoir pour 2021-2022. Ainsi, Aurélie se charge de faire une simulation sur les tarifs avec une réduction pour les premiers réinscrits puis une augmentation pour les autres. Ce point sera donc décidé lors du prochain CA.

5. Fête de fin d'année

La décision sera prise lors du CA du 11 mai de se lancer ou non dans l'organisation de la fête de fin d'année prévue pour le 26 juin, en fonction du contexte sanitaire. Marie-Gaëlle va d'ores et déjà entamer des recherches de prestataires pour le repas (un couscous ou des crêpes), en s'assurant des conditions d'annulation.

L'idée de proposer un repas gratuit est évoquée comme autre compensation possible des aléas subis depuis un an.

6. Réinscriptions et nouvelles inscriptions

Béregère peut se rendre disponible pour aider à l'organisation en amont mais ne sera pas disponible sur place durant le mois de mai.

Les réinscriptions auront lieu les 19 et 20 mai, et les inscriptions des nouveaux adhérents sont prévues le 29 mai. L'organisation sera définie plus tard, selon le contexte sanitaire en vigueur.

7. Projet SHEVA

Le montant d'indemnisation de notre éviction anticipée a été validé à hauteur de 2 millions d'euros par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), qui a rédigé un écrit en ce sens, ce qui nous a permis de signer notre convention d'occupation avec le Parc Interdépartemental des Sports.

Lors de nos demandes de subvention, il apparaît que nous aurions dû faire voter en AG l'ensemble du projet (budget, recherche de financements). La question se pose donc d'organiser une AG extraordinaire en juin, permettant également d'informer les adhérents sur les progrès réalisés. D'ici là, pour les demandes de subvention en cours, un vote électronique du CA sera organisé. Cela permettra de rédiger un document officiel pour nos demandes en cours, en attendant d'officialiser la procédure lors d'une AG extraordinaire.

Mariam avance très bien avec le groupe « architecture ». Le plan de masse est finalisé. En revanche, il apparaît que notre parcelle se situe en zone inondable, ce qui entraîne des complications pour le dépôt du permis de construire.

Le projet a été présenté au Maire de Créteil et a reçu un accueil très favorable. Pour que la ville nous aide, une convention sera certainement signée pour faire venir les scolaires dans le futur centre équestre.

La brigade équestre territoriale cherche un endroit pour installer ses chevaux et s'insère donc dans notre projet de pôle équestre. Il s'agit là d'un réel avantage pour la Mairie et la Préfecture, ce qui nous permet d'espérer obtenir des appuis supplémentaires pour la réalisation du projet. Notre banquier a examiné notre dossier : nous pourrions envisager jusqu'à 1,5 millions d'emprunt, grâce notamment à la ville de Créteil qui pourrait accepter de se porter garant.

Le protocole transactionnel avec le MAA est quasiment finalisé. On nous demande de justifier l'indemnisation des 2 millions, en nous basant uniquement sur les préjudices liés à notre éviction anticipée (sans prendre en compte le coût de réimplantation). Nous avons travaillé sur quatre chefs de préjudices : la perte de bénéfices, le coût d'hébergement de nos chevaux, le coût d'un licenciement économique de nos salariés et le coût des amortissements restant. Nous arrivons à un coût global d'environ 3 millions.

Le dossier du photovoltaïque est en cours mais semble complexe. Mariam estime que cela complique la gestion du chantier, donc il est possible que ce volet soit implémenté à posteriori si nous ne voulons pas prendre de retard dans le projet.

Les demandes de subventions sont coordonnées par Laurence : une réactivation de certains dossiers est en cours mais pas encore à un stade très avancé. Le Fonds Eperon a déjà été sollicité en 2019, mais à l'époque nous n'avions pas de convention d'occupation. Le contact a été repris mais a priori la reconstruction d'un centre équestre n'est pas éligible. Nous travaillons donc à satisfaire au mieux leurs critères d'éligibilité : dossier porté par une collectivité territoriale, infrastructures qui ne nous appartiennent pas. D'autres demandes sont en cours, avec la Région et le CREIF par exemple, ainsi qu'une demande auprès de la fondation Hermès, via une cavalière de la SHEVA y travaillant.

8. Questions diverses

RAS

Tableau annexe de suivi des actions

| QUI ? | QUOI ? | QUAND ? |
|--------------|---|--------------|
| Ivan | Lister les différents bugs liés à Kavalog et étudier la possibilité d'utiliser un autre outil | ASAP |
| Catherine L | Procéder à un état des lieux de la balance endommagée | ASAP |
| Marie-Gaëlle | Anticiper le possible repas de la fête du club en vérifiant les conditions d'annulation | ASAP |
| Isabelle | Mettre à jour le Règlement Intérieur | Rentrée 2021 |
| Laurence | Coordonner les différentes demandes de subvention | 28/11 |
| | Mettre en place la procédure d'intérêt général et du CEC | Rentrée 2021 |

Prochain CA SHEVA : 30 mars 2021

La Secrétaire : Laurence TAULOU MIROIR

La Présidente : Anne BOISSON SCHALLER


